

# DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE BMX

LYCEE LOUIS AUDOUIN-DUBREUIL

SAINT JEAN D'ANGÉLY 2023 – 2024



## 1 – Présentation.

Les sections sportives sont définies dans la circulaire NOR : MENE2009073C du 10-4-2020

Elles contribuent à promouvoir et développer la pratique sportive des élèves à l'école.

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.

Elles sont reconnues comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel et intellectuel.

La section sportive offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet :

- De suivre une scolarité normale ;
- De progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection

## 2 – Conditions.

Tout élève intéressé doit déposer, auprès du chef d'établissement du lycée, une demande de dossier de candidature.

Pour être candidat, il faut :

- Être déclaré apte à la pratique du BMX (certificat de non contre-indication à la pratique du BMX en compétition).
- Avoir une attitude positive et obtenir des résultats scolaires satisfaisants.  
Avoir une réelle motivation et être conscient des efforts qu'il faudra fournir tant sur le plan scolaire que sportif
- Être licencié FFC (il n'est pas obligatoire d'être licencié à l'UVA)

## 3 – Fonctionnement.

- Les élèves suivent les cours dans leur classe avec les autres élèves de l'établissement. Leur scolarité est la identique.
- Ils participent aux entraînements dispensés par l'éducateur sportif, chargé de la section sportive.
- Le suivi médical est assuré par Le docteur référent en médecine du sport et l'infirmière scolaire.
- Les élèves admis dans les classes doivent savoir que le BMX doit être considéré comme une option, qui ne peut être évaluée aux examens, donc ne donne pas de points, et ne doit en aucun cas prévaloir sur le travail scolaire.
- Langues enseignées au lycée :  
Anglais (LVA) - Allemand (LVB) – Espagnol (LVB)& LVC)

## 4 - Sélection et recrutement.

Le recrutement est basé sur les aptitudes physiques, techniques (voir détail au point 8) sans négliger les résultats scolaires.

Trois exigences sont imposées :

### • Sportive

Avoir subi avec succès les épreuves de sélection sportive (tests athlétiques et techniques).

### • Médicale

Un examen de santé approfondi détermine si l'élève est apte médicalement (pour les élèves admis, un suivi médical régulier sera assuré).

### • Scolaire

L'inscription définitive n'intervient qu'après l'examen du dossier scolaire (notes et appréciations - attitude et comportement)

## 5 - Organisation pédagogique

La scolarité est organisée comme pour l'ensemble des élèves du lycée : ils bénéficient des cours d'EPS :

- 2 heures en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> & terminale.

Les élèves de la section sportive bénéficient de 4 heures de formation pour la pratique du BMX (en plus des 4 à 6 heures d'entraînement club), incluses dans leur emploi du temps dont les sorties le mercredi après-midi.

Mme Rétoré, professeure référente, a la charge de veiller au suivi régulier de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif, afin de réaliser leur bilan scolaire et sportif et de mettre en place si besoin une aide individualisée et d'envisager les objectifs à atteindre à court et moyen termes.

Les élèves de la section sportive ne peuvent pas s'inscrire à l'option EPS car la somme des heures nécessaire dépasserait la grille horaire utilisable.

**Le maintien dans la section sportive est réexaminé chaque année en fonction des résultats sportifs et scolaires et du comportement général.**

## 6 – Organisation sportive

Une semaine type d'entraînement se compose de la façon suivante :

- 4 heures de préparation physique sur le temps scolaire
- 4 à 6 heures d'entraînement en club.

## 7 – Dossiers de candidatures

- Le dossier est téléchargeable sur le site du lycée (<http://www.lyceeaudouindubreuil.fr>) OU sur le site du club, rubrique section sportive (<https://bmxsaintjeandangely.com>)

## Dossier de candidature Section Sportive Scolaire BMX

- Les dossiers sont **à adresser à :**

**Madame Fanny RÉTORÉ**  
Lycée Louis Audouin-Dubreuil  
BP35 1 rue Philippe Jannet  
17 400 Saint Jean d'Angély

Joindre :

- **1 grande enveloppe (21x29,7)**
- **1 petite enveloppe timbrée à l'adresse de la famille ou 2 petites enveloppes si les responsables légaux ont des adresses différentes** (pour envoyer les courriers réponses)
- **La fiche tarifs signée** (téléchargeable sur le site **du club** <https://bmxsaintjeandangely.com/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-tarifs-section-bmx2022-23.pdf>)

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

*En cas d'acceptation, l'an prochain de votre enfant hors secteur de recrutement du lycée :*

- ***Vous devrez remplir et signer un imprimé de demande de dérogation à demander à l'établissement où votre enfant est scolarisé.***
- *Puis votre établissement transmettra cet imprimé à la direction académique de Charente-Maritime qui statuera sur la demande.*

*La direction du lycée Louis Audouin-Dubreuil n'a aucun rôle dans l'acceptation ou non de la dérogation, mais nous vous remercions de transmettre une copie de l'imprimé de demande de dérogation pour que nous puissions suivre l'avancement du traitement et intervenir en cas de souci.*

### Pour trouver votre établissement de secteur.

Connectez-vous à <http://www.ac-poitiers.fr/cid104091/colleges-ou-lycees-de-secteur-en-charente-maritime.html>

- Puis sélectionnez dans la liste des localités la vôtre et saisissez une partie du nom de la rue.

- L'internat est fermé le dimanche soir, un hébergement est possible dans des familles d'accueil.
- ***Important : les places à l'internat sont limitées !***

### Date limite de dépôt des dossiers le :

**MERCREDI 26 AVRIL 2023**

### 8 - Concours d'entrée

La sélection est réalisée suite :

- 1) Aux résultats des épreuves physiques, techniques
- 2) À l'examen, par une commission d'admission présidée par le Chef d'établissement, des bulletins scolaires des candidats.
- 3) Les élèves dont la candidature est retenue seront avisés par courrier début juin.

### 9 – Epreuves physiques et techniques

Elles se dérouleront le

**MERCREDI 10 MAI 2023**

**A PARTIR DE 13h30**

**Au pôle cycliste de l'Aumônerie,  
situé rue Philippe Jannet à St Jean d'Angély  
très proche du lycée**

Penser à apporter :

- Votre (un) BMX en parfait état de fonctionnement ainsi que votre tenue réglementaire.
- Une tenue de sport tenant compte de la météo du moment (avec tennis type « running »)

## SOMMAIRE DU DOSSIER PAGES 4 à 7

**Les imprimés doivent être complétés dans leur totalité et chaque dossier rendu doit être complet**

**1) Fiche de RENSEIGNEMENTS :** Imprimé n°1 **à compléter par la famille** : feuille de renseignements

**2) SCOLARITÉ :** Imprimé n°2 **à compléter par l'établissement d'origine** indiquant l'avis du chef d'établissement ou du professeur principal (joindre les photocopies des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de la classe suivie en 2022-2023).

**3) ASPECT MÉDICAL :** Imprimé n°3 **à compléter par le médecin traitant** : fiche de contrôle médical.

**4) ASPECT SPORTIF :** Imprimé n°4 **à compléter par l'élève candidat** :

**Les imprimés doivent être complétés dans leur totalité et chaque dossier rendu doit être complet**

NOM – PRENOM de l'élève : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse mail de l'élève : ..... N° de téléphone : .....

Classe suivie en 2022-2023 \* : .....

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2022-23: .....

Département : ..... Club de BMX actuel : .....

Classe prévue à la rentrée 2023-2024 : .....

\* joindre la photocopie des deux derniers bulletins trimestriels ou du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre

NOM-PRENOM PARENT 1: .....

Adresse postale : .....

Profession : .....

Adresse mail: ..... N° de tél : .....

NOM-PRENOM PARENT 2: .....

Adresse postale : .....

Profession : .....

Adresse mail: ..... N° de tél : .....

Lu et approuvé le règlement de la Section Sportive.

Fait à .....le .....

Signature des parents

Signature de l'élève

*Appréciation du Chef d'Établissement d'origine (ou du Professeur Principal), concernant la capacité à lier étude et pratique physique intensive :*

Participation à l'UNSS : OUI - NON

Spécialité : .....

Avis du professeur d'EPS de l'établissement d'origine :

Aptitudes physiques :

Nom :	Discipline	pratiquée :	
Prénom :	Nombres	d'heures :	
Domicile :	Surclassement :	oui	non
Date de naissance :	Double surclassement :	oui	non
Antécédents médicaux :	Autre discipline pratiquée :		
Antécédents chirurgicaux :			
Traitement en cours :			

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morpho-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc.)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)
Autres (abdomen, etc.)

**Certificat médical de non-contre-indication** (Coupon à remettre lors de votre inscription aux tests)

Je, soussigné, docteur..... certifie avoir examiné ce jour

NOM ..... Prénom .....né(e) le .....

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre de la section sportive scolaire BMX

Date :

Signature et cachet du médecin :

Catégorie 2023 : .....

Club : .....

Année de début dans la discipline :.....

Autres sports pratiqués : .....

.....

Résultats 2022 – 2023 : .....

(qui te semblent Importants) .....

.....

Pourquoi souhaites-tu intégrer la section sportive ? (15 lignes maximum)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....